

31 juillet 2026

Rappels

- La **CFE-CGC** a donné un **avis défavorable** lors de la consultation sur la **suppression de 531 postes** chez Airbus Defense and Space SAS dans le cadre de Proton (risque de surcharge de travail suite aux départs, pertes de compétence, réduction des budgets R&D)
- La **CFE-CGC a signé l'accord de RCC** (et l'accord de compétitivité) du 5 mars 2025 avec un objectif de 531 départs **non contraints** avec la mise en place de **dispositions d'accompagnement** définies selon chaque mesure de départ : mobilités internes, mobilités externes et fins de carrière. Les postes à supprimer étaient définis par famille et type d'emploi

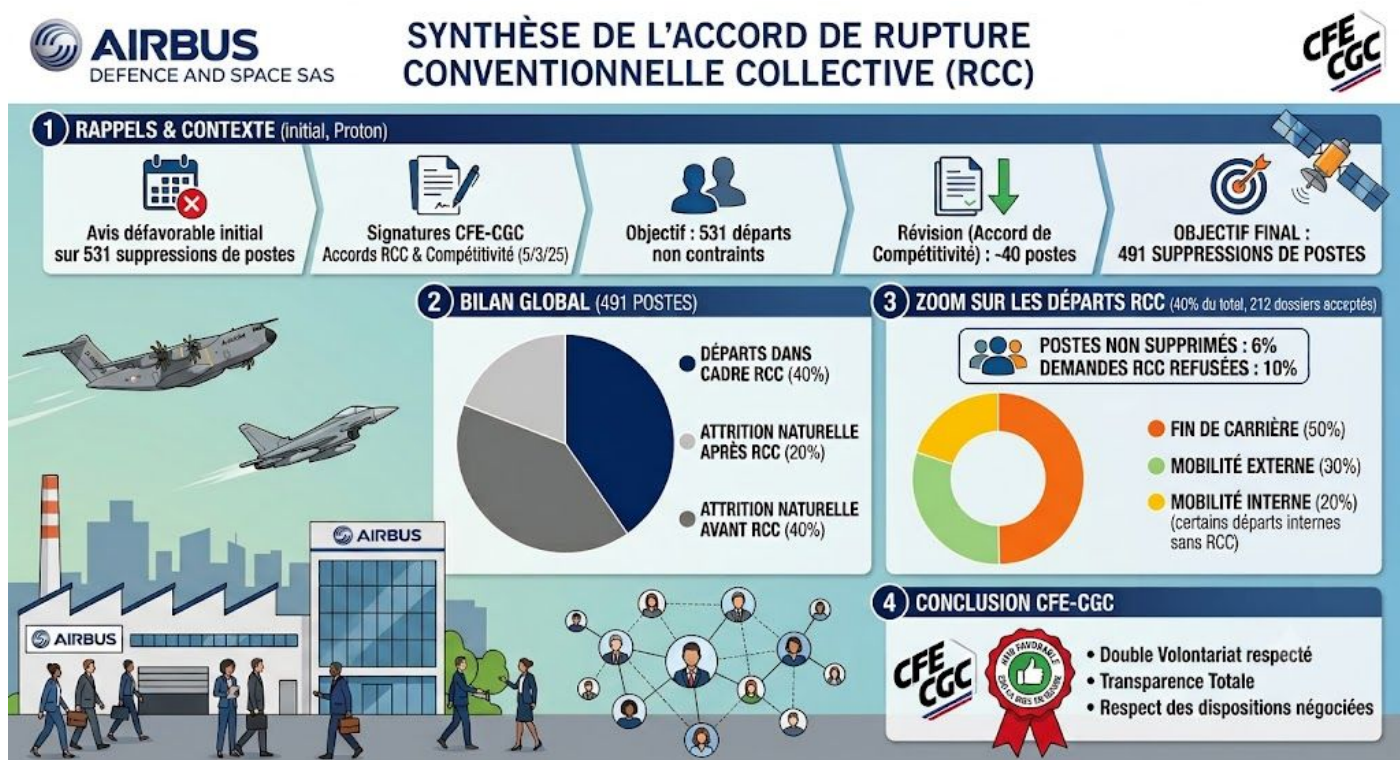
Bilan

- En application de **l'accord de compétitivité que la CFE-CGC a également signé**, l'objectif du nombre de départ a été **réduit de 40 postes**, soit in fine **491 postes à supprimer au maximum**
- A l'issue de la RCC, **33 postes (6%) n'ont pas été supprimés faute de candidat au départ**
- La répartition des postes supprimés est la suivante
 - **40% d'attrition naturelle avant le démarrage de la RCC**
 - **40% de départs dans le cadre de la RCC** (avec des disparités en fonction des établissements)
 - 50%+ en parcours fin de carrière
 - 30% en parcours mobilité externe
 - 20% en parcours mobilité interne (à noter que certains salariés ont effectué une mobilité interne sans passer par la RCC qui apportait peu d'avantages par rapport aux dispositions de mobilité interne du groupe)
 - **20% d'attrition naturelle après le démarrage de la RCC**

- Environ **10% des demandes** de départ dans le cadre de la RCC ont été refusées très majoritairement **faute de postes restant à supprimer** sur le **couple famille/type d'emploi**.

Le déploiement de ce plan d'adaptation, **basé strictement sur le double volontariat**, s'est déroulé en **totale transparence** et dans le **strict respect des dispositions négociées**.

La CFE-CGC a donc émis un **avis favorable** concernant la **mise en œuvre de l'accord** de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) au sein d'Airbus Defence and Space SAS.



Délégué Syndical Central :
Délégué Syndical Central Adjoint :
DS responsable de section Toulouse :
DS responsable de section Elancourt :

Thierry PREFOL
Dominique IZAMBERT
Tanguy THEBLINE
Emmanuelle VILLOT

06 40 19 29 06
06 80 27 84 90
06 21 88 18 16
06 33 83 71 69

www.cfecgc-airbusds.fr



Linked in



CFE-CGC Airbus DS

Appli Smartphone

